

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 283

10 février 2009

### SOMMAIRE

Ad Holph S.A. ....	13571	MLAMGP 1 Partnership, S.e.c.s. ....	13543
AEPF IV S.à r.l. ....	13541	Mohawk Global Investments S.à r.l. ....	13561
Aménagement, Rénovation, Electricité S.A. ....	13579	Mohawk International (Europe) S.à r.l. ...	13561
AXA Investplus ....	13584	Nadlan Investments S.A. ....	13561
Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. ...	13542	Nadlan Investments S.A. ....	13558
Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A. ...	13563	Networking European Infrastructures Partners - NEIP II S.A., SICAR ....	13578
BI2K Engineering - Business and Informa- tion to Knowledge Engineering S.A. ....	13571	New Europe Investments Holdings S.A. .....	13581
Caradog Holdings S.A. ....	13563	Nexcentrica Investments Sàrl ....	13538
Centerscape Europe S.à r.l. ....	13558	Old Town ....	13570
Châteaux Management France S.A. ....	13579	Operinvest S.A. ....	13584
Chez Nada S.à r.l. ....	13582	Orifer S.A. ....	13538
Co-Investor (Lux) Beteiligungs-Gesell- schaft ....	13571	Patron Elke S.à r.l. ....	13577
Crédit Agricole Family Office Iberia ....	13567	Pyramid Investment Solutions S.A. SPF ..	13579
E.M.B.I. S.à r.l. ....	13580	Plus One? Luxembourg S.à r.l. ....	13583
EPFCEE S.A. ....	13570	PMC Europe S.à r.l. ....	13581
Euroclass Multimedia Holding S.A. ....	13583	Reinet Investments S.C.A. ....	13581
Europe Finances et Participations S.A. ...	13583	Rigby S.A. ....	13580
Ezpellor ....	13579	RiskMatrix Resultants S.A. ....	13584
Flooring Industries Limited ....	13542	Samaco S.A. ....	13559
Immobilière Pierre Weydert S.A. ....	13571	Santé S.A. ....	13581
Intaj Step S.à r.l. ....	13538	Seniorenresidenz Poetschebirchen S. à r.l. .....	13580
Interfab Holding S.A. ....	13577	SODEPRO S. à r.l. (Société de Promotions Immobilières S. à r.l.) ....	13578
Komohana Investments S.à r.l. ....	13572	Sonora Invest S.A. ....	13563
Lami II S.à r.l. ....	13579	SOPRAWA, société civile ....	13582
Lami S.à r.l. ....	13579	Specialty Coating Systems Luxembourg .....	13576
L.F.A. LuxFiduAudit ....	13563	Swicorp International Holdings S.A. ....	13542
Lifesyne International S.A. ....	13538	T&F Tax and Finance S.A. ....	13578
Lumina Parent, Sàrl ....	13577	Topsys S.à r.l. ....	13582
Luxdynamic S.A. ....	13576	TPG Biotech JP (Lux) S.à r.l. ....	13542
MDC-V Holdings S.à r.l. ....	13562	TPL Real Estate Investments S.à r.l. ....	13541
Medley Finance S.A. ....	13560	VIASIMO S.à r.l. ....	13567
Merwede Participations S.à r.l. ....	13582		
Miramar Le Parc Immobilier S.A. ....	13582		
MLAM 1 properties Sàrl ....	13543		

**Intaj Step S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 139.989.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Henri BECK

*Notaire*

Référence de publication: 2009011485/201/12.

(090010652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Orifer S.A., Société Anonyme,  
(anc. Lifesyne International S.A.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 90.622.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2008.

*Pour la société*

Paul DECKER

*Le notaire*

Référence de publication: 2009011487/206/14.

(090009793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Nexcentrica Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 138.198.

In the year two thousand and eight, on the second day of December.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

Was held an extraordinary general meeting of the participants of Nexcentrica Investments S.à r.l., having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce under number B 138198 incorporated by a deed of the undersigned notary on April 9, 2008, published in the Mémorial C, number 1270 of May 24, 2008, and the articles of association of which have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on July 30, 2008, not yet published in the Memorial C (the "Company").

The meeting is opened and presided by Mr Jean-Michel MERIENNE, private employee, with professional address in Senningerberg,

who appoints as secretary of the meeting Mrs Sophie MATHOT, private employee, with professional address in Senningerberg.

The meeting elects as scrutineer, Me Florie GOUNON, lawyer, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Amendment of article 11, paragraphs 3 and 6, of the Company's by-laws so as to reflect that a majority of A Managers is required in order to validly decide upon decisions related to the participation held by the Company in NextEnergy Capital S.à r.l.

II) That the participants present or represented, the proxies of the represented participants and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the participants and the proxies of the represented participants, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented participants, if any, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III) It appears from the attendance list that the whole corporate capital of seven hundred twelve thousand and five hundred Euros (EUR 712,500.-) is represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can decide validly on its agenda, of which the participants have been preliminarily advised.

*First resolution*

The general meeting decides to amend article 11 § 3 and § 6 of the Company's by-laws as follows:

State in article 11§ 3 that at least a majority of the board members must be A Managers and state in article 11 § 6 that it is necessary to have a majority of A Managers in order to validly decide upon matters related to the participation held by the Company in NextEnergy Capital S.à r.l.

*Second resolution*

Art. 11 of the Company's by-laws will consequently read as follows:

" **Art. 11.** The Company is managed by a board of managers, which will be composed of three (3) members at least, whether holders of shares or not, who are appointed with or without limitation of their period of office by the sole holder of shares or, as the case may be, by the general meeting of the holders of shares, which may at any time remove them without giving reasons. The management board shall always be composed so that at least one manager is resident in Luxembourg. If the tax residency requirement is no longer satisfied, the participants shall have to appoint a new board of managers as soon as practicable and the former board of managers shall cease to be in office as soon as the new managers satisfying the residency requirements have been appointed.

The number of managers, their term and their remuneration are fixed by the sole holder of shares or, as the case may be, by the general meeting of the holders of shares.

The management board shall always be composed so that (i) a majority of managers at least, including the Luxembourg resident manager, is appointed by the general meeting of participants among a list provided by the Class A Shareholders, who are referred to as the "A Managers" and (ii) the other managers are appointed by the general meeting of participants among a list provided by the Class B Shareholders, who are referred to as the "B Managers".

The board of managers may elect from among its members a chairman.

The board of managers convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two managers so request.

All meetings of the board of managers shall be held in Luxembourg.

Meetings of the board of managers are quorate if a majority of the board is present or represented at the meeting and which at least one is the Luxembourg resident manager and one is a non Luxembourg resident A Manager. In any case, a majority of A managers is required for any decision related to the participation held by the Company in NextEnergy Capital S.à r.l. and thus at least until the sale of the participation held by the Company in NextEnergy Capital S.à r.l.

Circular resolutions signed by all members of the board of managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or similar communication.

In addition, any member of the board of managers who participates in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the board of managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the board of managers who participate in the proceedings of a meeting of the board of managers by means of such a communications device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting. A meeting of the board of managers conducted by telephone or video conference is deemed to take place in Luxembourg if the telephone or video conference is initiated in Luxembourg.

A manager unable to take part in a meeting may delegate by letter, telex, telefax or telegram another member of the board to represent him at the meeting and to vote in his name.

The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all of the members who took part at the deliberation and kept in a minute book held at the registered office of the Company. Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two managers."

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at one thousand Euros (EUR 1,000.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the general meeting, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same general meeting and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, said persons signed together with the notary the present deed.

**Follows the french version:**

L'an deux mille huit, le deux décembre,

Pardevant nous Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de Nexcentrica Investments S.à r.l., avec siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 138198, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 avril 2008, publié au Mémorial C, numéro 1270 du 24 mai 2008, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 juillet 2008, pas encore publié au Mémorial C (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MERIENNE, employé privé, demeurant professionnellement à Senningerberg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie MATHOT, employée privée, demeurant à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Me Florie GOUNON, avocat, demeurant à Luxembourg,

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire soussigné d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Modification de l'article 11, paragraphes 3 et 6, des statuts de la Société afin de refléter que la majorité des Gérants A est requise pour prendre valablement certaines décisions en relation avec la participation détenue par la Société dans NextEnergy Capital S.à r.l.

II) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III) Il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social de sept cent douze mille cinq cents Euros (EUR 712.500,-) est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les associés déclarent avoir eu préalablement connaissance.

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 § 3 et § 6 des statuts de la Société comme suit:

Énoncer dans l'article 11 § 3 qu'au moins la majorité des membres du Conseil de gérance doivent être des Gérants A et énoncer dans l'article 11 § 6 qu'il est nécessaire d'avoir la majorité des Gérants A pour prendre valablement toute décision en relation avec la participation détenue par la Société dans NextEnergy Capital S.à r.l.

*Deuxième résolution*

Art. 11 des statuts de la Société sera par conséquent comme suit:

" **Art. 11.** La société est administrée par un Conseil de gérance, qui sera composé de trois (3) membres au moins, associés ou non, nommés pour une période limitée ou illimitée par l'unique titulaire de parts, ou le cas échéant, par l'assemblée générale des titulaires de parts, et révocables par eux à tout moment sans motif. Le Conseil de gérance doit toujours être composé de telle sorte qu'au moins un gérant soit résident au Grand-Duché du Luxembourg. Si l'exigence de résidence fiscale n'est plus satisfaite, les associés doivent nommer un nouveau Conseil de gérance dès que possible et l'ancien Conseil de gérance doit cesser d'exercer ses fonctions dès que les nouveaux gérants satisfaisant à la condition de résidence fiscale sont nommés.

Le nombre des gérants, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'unique titulaire de parts ou, selon le cas, par l'assemblée générale des titulaires de parts.

Le Conseil de gérance devra toujours être composé de sorte que (i) une majorité des gérants au moins, y compris le résident luxembourgeois, soient nommés par l'assemblée générale des associés parmi une liste proposée par les Associés de Classe A, ceux-ci seront désignés comme "Gérants A" et (ii) les autres gérants soient nommés par l'assemblée générale des associés parmi une liste proposée par les Associés de Classe B, ceux-ci seront désignés comme "Gérants B".

Le Conseil de gérance peut choisir un président parmi ses membres.

Le Conseil de gérance se réunit sur convocation de son président, aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il doit être convoqué chaque fois que deux gérants le demandent.

Toutes les réunions du Conseil de gérance se tiendront au Luxembourg. Le quorum pour les réunions du Conseil de gérance est atteint si la majorité des gérants sont présents à la réunion dont au moins un est résident au Luxembourg et

un est un Gérant A non résident au Luxembourg. Dans tous les cas, une majorité de Gérants A est requise pour toute décision en relation avec la participation détenue par la Société dans NextEnergy Capital S.à r.l. et ceci au moins jusqu'à la vente de la participation détenue par la Société dans NextEnergy Capital S.à r.l.

Les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de gérance ont la même valeur juridique et les mêmes effets que celles prises lors d'une réunion du Conseil de gérance dûment convoqué à cet effet. Les signatures peuvent figurer sur un document unique ou sur différentes copies de la même résolution et peuvent être données par lettre, fax ou tout autre moyen de communication.

De plus, tout membre du Conseil de gérance prenant part aux délibérations dudit Conseil par tout moyen de communication (notamment par téléphone) permettant à tous les autres membres du Conseil de gérance présents (en personne, en vertu d'une procuration, par voie téléphonique ou autre) d'entendre et d'être entendus à tout moment par les autres membres, sera réputé présent à cette réunion aux fins de calcul du quorum et sera autorisé à voter sur l'ordre du jour de la réunion. Les membres du Conseil de gérance prenant part aux délibérations dudit Conseil par de tels moyens de communication doivent ratifier leurs votes ainsi émis en signant une copie du procès-verbal de la réunion. Une réunion du Conseil de gérance tenue par téléphone ou par vidéo-conférence sera réputée se dérouler au Luxembourg si la conférence téléphonique ou la vidéo-conférence est initiée à partir du Luxembourg.

Un gérant, dans l'impossibilité de prendre part à une réunion, peut mandater par lettre, télex, fax ou télégramme un autre membre du Conseil pour le représenter à ladite réunion et voter en son nom.

Les résolutions du Conseil de gérance seront enregistrées dans un procès-verbal signé par tous les gérants qui ont pris part aux délibérations et gardées dans le registre des procès-verbaux tenu au siège social de la Société. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux devront être valablement signés par le président de la réunion ou par deux gérants pour être produits en justice ou ailleurs."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à approximativement mille Euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de l'assemblée générale, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande de la même assemblée générale et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Florie Gounon, Jean-Michel Merienne, Sophie Mathot, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 4 décembre 2008. LAC / 2008 / 48855. Reçu 12 € ( douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - Délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 décembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009011440/202/178.

(090010668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

#### **TPL Real Estate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 128.733.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 49389 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

*Notaire*

Référence de publication: 2009011480/211/12.

(090009804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

#### **AEPF IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.781.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2008.

Paul FRIEDERS

*Notaire*

Référence de publication: 2009011482/212/12.

(090010604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Swicorp International Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 36.929.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009011489/242/12.

(090009978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.731.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009011495/242/12.

(090010020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Flooring Industries Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège de direction effectif: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 132.722.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009011494/242/13.

(090010004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**TPG Biotech JP (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 16.731,10.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 138.009.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009011496/242/13.

(090010477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**MLAM 1 propriétés Sàrl, Société à responsabilité limitée,  
(anc. MLAMGP 1 Partnership, S.e.c.s.).**

**Capital social: EUR 15.300,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.849.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the partners of MLAMGP 1 Partnership, S.e.c.s., a limited corporate partnership (société en commandite simple), regulated by the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.849 (the Company), established by and between its partners, under private seal on May 24, 2006, pursuant to a limited partnership agreement (the Agreement) whose excerpts have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1539 of August 11, 2006.

The last amendment made to the Agreement, which was required by law to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2737 of November 11, 2008.

The Meeting is chaired by Sophie Arvieux, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as Secretary Claire Benedetti, lawyer, residing in Luxembourg.

The Meeting elects as Scrutineer Marie Roche, lawyer, residing in Luxembourg, (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The Bureau having thus been formed, the Chairman declares and requests the undersigned notary to record the following:

I.- The partners represented at the Meeting and the number of units they hold is indicated on an attendance list signed by the proxyholders of the partners represented, the members of the Bureau and the undersigned notary; the said attendance list as well as the proxies from the partners represented at the present Meeting will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

II.- The entire corporate capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda, prior convening notices being waived in writing by all the partners represented.

III.- The agenda of the present Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of ten thousand two hundred euro (EUR 10,200.-) in order to bring the corporate capital of the Company from its present amount of five thousand one hundred euro (EUR 5,100.-) represented by fifty (50) ordinary units and one (1) management unit having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all paid up and fully subscribed, to fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-), by the issuance of one hundred (100) new ordinary units and two (2) new management units having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, having the same rights as the existing ordinary units and management unit respectively;

3. Subscription to and payment of the corporate capital increase specified in item 2. above;

4. Amendment of article 6 of the Agreement which shall henceforth read as follows:

**" Art. 6. Capital and Units.**

6.1. The capital of the Partnership is set at fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-), represented by one hundred fifty (150) ordinary units and three (3) management units.

6.2. The General Partner has subscribed for three management units, with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all fully paid up by a cash contribution.

6.3. Each Limited Partner has subscribed for thirty (30) ordinary units with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all fully paid up by a cash contribution.

6.4. All capital contribution shall be accounted for in the relevant partner's capital account, as set out under Schedule 1. The aggregate cash contributions of fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-) have been fully paid-in, as evidenced by the bank certificates hereto attached.

6.5. All units issued by the Partnership are and will remain in registered form. Each unit is indivisible. A Partners' register will be held at the registered office of the Partnership."

5. Change of the Company's legal form from a limited corporate partnership (société en commandite simple) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée);

6. Change of the Company's name into 'MLAM 1 properties SARL';

7. Amendment of the purpose of the Company which shall henceforth be as follows:

The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

8. Amendment of the share capital structure, which shall henceforth be as follows:

The share capital set at fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-), represented by one hundred fifty-three (153) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

9. Full restatement of the Company's Agreement which is renamed the Company's articles of association to reflect the resolutions passed under items 5 to 8 above;

10. Record of the shareholding of the Company so as to reflect the changes under item 5 above;

11. Acknowledgment of the resignation of the general partner of the Company and granting of full and complete discharge for the exercise of its mandate;

12. Appointment of Cedric Gabilla and John Katz as class A managers and Wim Rits and Gerald Welvaert as class B managers of the Company;

13. Amendment of the partners' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. to proceed on behalf of the Company with (i) the registration of the newly issued units of the Company and (ii) the change of legal form of the Company;

14. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, duly represented, unanimously resolves on the following:

#### *First resolution*

The entirety of the limited corporate partnership capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering themselves as duly convened.

#### *Second resolution*

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the corporate capital of the Company by an amount of ten thousand two hundred euro (EUR 10,200.-) in order to bring the corporate capital of the Company from its present amount of five thousand one hundred euro (EUR 5,100.-) represented by fifty (50) ordinary units and one (1) management unit having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all paid up and fully subscribed, to fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-), by the issuance of one hundred (100) new ordinary units and two (2) new management units having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, having the same rights as the existing ordinary units and management unit respectively.

#### *Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the corporate capital increase as follows:

### *Subscription and Payment*

MLAMGP, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.458 (MLAMGP), represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares that it subscribes to two (2) new management units having a nominal value of EUR 100.- (one hundred euro) each, having the same rights as the existing management unit, in the Company and it fully pays up such unit by a contribution in cash in an amount of EUR 200.-

MLAM 1, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.468 (MLAM 1), represented by Claire Benedetti, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares that it subscribes to twenty (20) new ordinary units having a nominal value of EUR 100.- (one hundred euro) each, having the same rights as the existing ordinary units, in the Company and it fully pays up such units by a contribution in cash in an amount of EUR 2,000.-

MLAM 2, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.469 (MLAM 2), represented by Marie Roche, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares that it subscribes to twenty (20) new ordinary units having a nominal value of EUR 100.- (one hundred euro) each, having the same rights as the existing ordinary units, in the Company and it fully pays up such units by a contribution in cash in an amount of EUR 2,000.-

MLAM 3, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.470 (MLAM 3), represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares that it subscribes to twenty (20) new ordinary units having a nominal value of EUR 100.- (one hundred euro) each, having the same rights as the existing ordinary units, in the Company and it fully pays up such units by a contribution in cash in an amount of EUR 2,000.-

MLAM 4, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.471 (MLAM 4), represented by Claire Benedetti, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares that it subscribes to twenty (20) new ordinary units having a nominal value of EUR 100.- (one hundred euro) each, having the same rights as the existing ordinary units, in the Company and it fully pays up such units by a contribution in cash in an amount of EUR 2,000.-

MLAM 5, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.462 (MLAM 5), represented by Marie Roche, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares that it subscribes to twenty (20) new ordinary units having a nominal value of EUR 100.- (one hundred euro) each, having the same rights as the existing ordinary units, in the Company and it fully pays up such units by a contribution in cash in an amount of EUR 2,000.-

The aggregate amount of ten thousand two hundred euro (EUR 10,200.-) which is evidenced to the notary by a blocking certificate shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of ten thousand two hundred euro (EUR 10,200.-) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend article 6 of the Agreement which shall henceforth read as follows:

#### **" Art. 6. Capital and Units.**

6.1. The capital of the Partnership is set at fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-), represented by one hundred fifty (150) ordinary units and three (3) management units.

6.2. The General Partner has subscribed for three management units, with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all fully paid up by a cash contribution.

6.3. Each Limited Partner has subscribed for thirty (30) ordinary units with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all fully paid up by a cash contribution.

6.4. All capital contribution shall be accounted for in the relevant partner's capital account, as set out under Schedule 1. The aggregate cash contributions of fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-) have been fully paid-in, as evidenced by the bank certificates hereto attached.

6.5. All units issued by the Partnership are and will remain in registered form. Each unit is indivisible. A Partners' register will be held at the registered office of the Partnership."

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to change the form of the Company from a limited corporate partnership (société en commandite simple) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée), such resolution to become effective immediately after the passing of the following resolutions hereafter.

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to change the name of the Company into "MLAM 1 properties SARL".

*Seventh resolution*

The Meeting resolves to change the purpose of the Company which shall henceforth be as follows:

The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

*Eighth resolution*

The Meeting resolves to change the Company's share capital structure which shall henceforth be as follows:

The share capital set at fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-), represented by one hundred fifty-three (153) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

*Ninth resolution*

In order to reflect the resolutions taken above, the Meeting resolves to amend and completely restate the Company's Agreement which is renamed the Company's articles of association which shall henceforth read as follows:

**"I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "MLAM 1 properties SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Purpose.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire

by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's share capital is set at fifteen thousand three hundred euro (EUR 15,300.-), represented by one hundred fifty-three (153) shares in registered form, having a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders, which sets the term of their office. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers (the Board) composed of class A managers and class B managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the Board, who have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the Board.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The Board meets as often as required by the corporate interest or upon request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

9.2. Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

9.3. No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

9.4. A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

9.5. The Board can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented and at least one class A manager and one class B manager is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1 Where the Company is managed by a Board, the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

10.2 Where the Company has a sole manager, the Company is bound towards third parties by the signature of the latter.

10.3 The Company is also bound towards third parties by any person(s) to whom such special powers have been delegated.

#### **Art. 11. Liability of the managers.**

11.1 The managers cannot, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law.

### **IV. General meetings of shareholders and Circular resolutions**

#### **Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting(s)) or by way of circular resolutions (the Circular Resolutions).

12.2. Where resolutions are to be adopted by way of Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. The shareholders cast their vote by signing, in one or several counterparts, the Circular Resolutions, all of which taken together constitute one and the same document.

12.3. Where the Company has one shareholder, the latter exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

12.4. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share entitles to one vote.

#### **Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting procedures.**

13.1. The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or of shareholders representing more than one-half of the share capital.

13.2. Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

13.3. General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

13.4. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

13.5. A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

13.6. Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.7. The Articles are only amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

13.8. Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

## V. Annual accounts - Allocation of profits

### Art. 14. Financial year and Annual general meeting of shareholders.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.

14.2. Each year, the sole manager or the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the Law, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

### Art. 15. Réviseur d'entreprises.

15.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2. The shareholders appoint the réviseur(s) d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseur(s) d'entreprises may be re-elected.

### Art. 16. Allocation of profits.

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the sole manager or by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the sole manager or by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the sole shareholder or of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders holding three-quarters of the share capital. The sole shareholder or the shareholders must appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and must determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholder(s), the liquidator(s) has (have) the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus remaining after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

18.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or by any other generally accepted means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided that signatures in electronic form fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. In case of circular resolutions, signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable legal provisions, any agreement entered into by the shareholders from time to time."

*Tenth resolution*

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to (i) the increase in capital prior to the conversion of the Company into private limited liability company and (ii) subsequently to the said conversion, as follows:

- MLAM GP .....	3 shares
- MLAM 1 .....	30 shares
- MLAM 2 .....	30 shares
- MLAM 3 .....	30 shares
- MLAM 4 .....	30 shares
- MLAM 5 .....	30 shares
- Total .....	<u>153 shares</u>

*Eleventh resolution*

The Meeting resolves to acknowledge the resignation of the general partner of the Company, MLAMGP, with immediate effect and to grant full and complete discharge for the exercise of its mandate.

*Twelfth resolution*

The Meeting resolves to appoint as of the date hereof, for an unlimited period of time, Cedric Gabilla, born on November 12, 1975 in Abidjan, Ivory Coast, residing professionally in 2, King Edward Street, EC1A 1HQ London, United Kingdom and John Katz born on November 22, 1966 in Manhasset (United States) residing professionally in Merrill Lynch Global Principal Investments, 4, World Financial Center, 9th floor, New York, NY10080, USA, as class A managers and Wim Rits born on June 14, 1970 in Merksem (Belgium), residing professionally in 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg and Gerald Welvaert, born on July 15, 1977 in Uccle (Belgium), residing professionally in 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg as class B managers of the Company, all together constituting the board of managers of the Company.

*Thirteenth resolution*

The Meeting resolves to amend the corporate units register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. to proceed on behalf of the Company with (i) the registration of the newly issued units of the Company and (ii) the change of legal form of the Company.

*Statement*

The conversion (transformation) of the Company from a limited corporate partnership (société en commandite simple) to a private limited liability company (société à responsabilité limitée) is not subject to capital duty under the terms of art. 4 a) of the law dated December 29, 1971.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand six hundred euros (EUR 1,600.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, the said proxyholders signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de MLAMGP 1 Partnership, S.e.c.s., une société en commandite simple, régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.849 (la Société), constituée par et entre ses associés, sous seing privé le 24 mai 2006, en vertu d'un pacte de société en commandite simple (le Pacte) dont les extraits ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1539 du 11 août 2006.

La dernière modification apportée au Pacte qui a dû être publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations comme exigé par la loi, a été publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2737 du 11 novembre 2008.

L'assemblée est présidée par Sophie Arvieux, Avocat, de résidence à Luxembourg.

Le Président nomme comme Secrétaire Claire Benedetti, juriste, de résidence à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme Scrutateur, Marie Roche, juriste, de résidence à Luxembourg, (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur formant le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les associés représentés à l'Assemblée et le nombre d'unités qu'ils détiennent est renseigné sur une liste de présence signée par les mandataires des associés représentés, les membres du Bureau et le notaire instrumentant; ladite liste de présence ainsi que les procurations des associés représentés à la présente Assemblée resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

II. L'intégralité du capital social de la Société est représenté à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, sans convocations préalables.

III. L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix mille deux cents euros (EUR 10.200,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq mille cent euros (EUR 5.100,-) représenté par cinquante (50) unités ordinaires et une (1) unité de commandité ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-), par l'émission de cent (100) nouvelles unités ordinaires et une (2) unités de commandité ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que les unités ordinaires existantes et l'unité de commandité respectivement;

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus;

4. Modification de l'article 6 du Pacte qui aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 6. Capital et Unités.**

6.1 Le capital de la Société est fixé à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-), représentés par cent cinquante (150) unités ordinaires et trois (3) unités de commandité.

6.2 L'Associé Commandité a souscrit à trois unités de commandité, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement libérées par un apport en numéraire

6.3 Chaque Associé Commanditaire a souscrit à trente (30) unités ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement libérées par un apport en numéraire.

6.4 Tout apport en capital sera comptabilisé sur le compte capital de l'associé concerné, comme exposé à l'Annexe 1. Le montant total des apports en numéraire s'élevant à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-) a été entièrement payé, tel qu'il ressort des certificats bancaires ci-joints.

6.5 Toutes les unités émises par la Société sont et resteront sous forme nominative. Chaque unité est indivisible. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société."

5. Changement de la forme juridique de la Société de société en commandite simple en société à responsabilité limitée;

6. Changement de la dénomination sociale de la Société en "MLAM 1 propriétés SARL";

7. Modification de l'objet social de la Société sera le suivant:

L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

8. Modification de la structure du capital social, qui se présentera désormais comme suit:

Le capital social sera fixé à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-), représenté par cent cinquante-trois (153) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

9. Refonte intégrale du Pacte de la Société renommé les statuts de la Société afin de refléter les résolutions adoptées aux points 5 à 8 ci-dessus;

10. Enregistrement de l'actionnariat de la Société afin de refléter les modifications au point 5 ci-dessus;

11. Prise d'acte de la démission de l'associé commandité de la Société et décharge pleine et entière accordée pour l'exercice de son mandat;

12. Nomination de Cédric Gabilla et John Katz en qualité de gérants de classe A et Wim Rits et Gérald Welvaert en qualité de gérants de classe B de la Société;

13. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff ainsi qu'à tout employé de Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. pour procéder pour le compte de la Société à (i) l'inscription des unités nouvellement émises de la Sociétés et (ii) au changement de la forme juridique de la Société;

14. Divers.

Ces faits exposés et reconnus comme vrais par l'Assemblée, l'Assemblée, dûment représentée, prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital de la société en commandite simple étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par la présente le capital social de la Société d'un montant de dix mille deux cents euros (EUR 10.200,-) afin de le porter de son montant actuel de cinq mille cent euros (EUR 5.100,-) représenté par cinquante (50) unités ordinaires et une (1) unité de commandité ayant une valeur nominale de EUR 100.- (cent euros) chacune, à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-), par l'émission de cent (100) nouvelles unités ordinaires et deux (2) unités de commandité ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que les unités ordinaires existantes et l'unité de commandité respectivement.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

#### *Souscription et Libération*

MLAMGP, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.458 (MLAMGP), représentée par Sophie Arvieux, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux (2) nouvelles unités de commandité ayant une valeur nominale de (EUR 100.-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que l'unité de commandité existante, dans la Société et elle libère intégralement cette unité de commandité par un apport en numéraire d'un montant de EUR 200,-.

MLAM 1, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.468 (MLAM 1), représentée par Claire Benedetti, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à vingt (20) nouvelles unités ordinaires ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que les unités ordinaires existantes, dans la Société et elle libère intégralement ces unités par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.000,-.

MLAM 2, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.469 (MLAM 2), représentée par Marie Roche, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à vingt (20) nouvelles unités ordinaires ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que les unités ordinaires existantes, dans la Société et elle libère intégralement ces unités par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.000,-.

MLAM 3, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.470 (MLAM 3), représentée par Sophie Arvieux, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en

vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à vingt (20) nouvelles unités ordinaires ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que les unités ordinaires existantes, dans la Société et elle libère intégralement ces unités par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.000,-.

MLAM 4, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.471 (MLAM 4), représentée par Claire Benedetti, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à vingt (20) nouvelles unités ordinaires ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que les unités ordinaires existantes, dans la Société et elle libère intégralement ces unités par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.000,-.

MLAM 5, une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.462 (MLAM 5), représentée par Marie Roche, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à vingt (20) nouvelles unités ordinaires ayant une valeur nominale de (EUR 100,-) cent euros chacune, ayant les mêmes droits que les unités ordinaires existantes, dans la Société et elle libère intégralement ces unités par un apport en numéraire d'un montant de EUR 2.000,-.

Le montant total de dix mille deux cents euros (EUR 10.200,-) dont la preuve est apportée au notaire par un certificat de blocage sera intégralement affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le montant de dix mille deux cents euros (EUR 10.200,-) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 du Pacte qui aura désormais la teneur suivante:

##### **" Art. 6. Capital et Unités.**

6.1 Le capital de la Société est fixé à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-), représentés par cent cinquante (150) unités ordinaires et trois (3) unités de commandité.

6.2 L'Associé Commandité a souscrit à trois unités de commandité, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement libérées par un apport en numéraire

6.3 Chaque Associé Commanditaire a souscrit à trente (30) unités ordinaires d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement libérées par un apport en numéraire.

6.4 Tout apport en capital sera comptabilisé sur le compte capital de l'associé concerné, comme exposé à l'Annexe 1. Le montant total des apports en numéraire s'élevant à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-) a été entièrement payé, tel qu'il ressort des certificats bancaires ci-joints.

6.5 Toutes les unités émises par la Société sont et resteront sous forme nominative. Chaque unité est indivisible. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société."

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de changer la forme juridique de la Société d'une société en commandite simple en une société à responsabilité limitée, cette résolution prenant effet immédiatement après l'adoption des résolutions suivantes ci-après.

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société en "MLAM 1 propriétés SARL"

#### *Septième résolution*

L'Assemblée décide de changer l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut exercer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée décide de modifier la structure du capital social de la Société qui se présentera désormais comme suit:

Le capital social sera fixé à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-), représenté par cent cinquante-trois (153) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

#### *Neuvième résolution*

Afin de refléter les résolutions prises ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier et de reformuler intégralement le Pacte de la Société renommé les statuts de la Société et qui auront désormais la teneur suivante:"

### **I. Dénomination - Siège social - objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "MLAM 1 propriétés SARL" (la Société).

La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou du conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-), représenté par cent cinquante-trois (153) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique ou des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le Conseil) composé de gérants de classe A et de gérants de classe B. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution de l'associé unique ou des associés.

### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du gérant unique du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant unique du Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

### Art. 9. Procédure.

9.1. Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ou sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à la réunion.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

9.4. Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

9.5. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion et, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

**Art. 10. Représentation.**

10.1. Lorsque la Société est administrée par un Conseil, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

10.2. Lorsque la Société a un gérant unique, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

10.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 11. Responsabilité des gérants.**

11.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

**IV. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires****Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1. Les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales des associés (l'Assemblée Générale ou les Assemblées Générales) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires).

12.2 Quand les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les associés exprimeront leur voix en signant, en un ou plusieurs exemplaires, les Résolutions Circulaires, qui ensemble constituent un seul et même document.

12.3 Lorsque la Société a un associé unique, ce dernier exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale. Les décisions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

12.4 Chaque associé a des droits de vote proportionnels à son actionnariat. Chaque part sociale donne droit à un vote.

**Art 13. Convocations, Quorum, Majorité et Procédures de vote.**

13.1 Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à l'assemblée.

13.3 Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

13.4 Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

13.5 Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (associé ou non) afin d'être représenté à toute Assemblée Générale.

13.6 Les résolutions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les résolutions sont adoptées à l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

13.7 Les Statuts sont uniquement modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

13.8 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

**V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices****Art. 14. Exercice social et assemblée générale annuelle des associés.**

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.

14.2. Chaque année, le gérant unique ou le Conseil doit dresser le bilan et le compte de résultats conformément à la Loi, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4 Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice social.

**Art. 15. Réviseurs d'entreprises.**

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et fixent leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

#### **Art. 16. Affectation des bénéfices.**

16.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

16.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le gérant unique ou par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par le gérant unique ou le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts du capital social. L'associé unique ou les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de(s) associé(s), le(s) liquidateur(s) est (sont) investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

18.1. Les convocations et communications, et respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique généralement accepté.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Dixième résolution*

L'Assemblée décide d'enregistrer que suite à (i) l'augmentation de capital avant la conversion de la Société en société à responsabilité limitée et (ii) en conséquence de ladite conversion, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

- MLAM GP .....	3 parts sociales
- MLAM 1 .....	30 parts sociales
- MLAM 2 .....	30 parts sociales
- MLAM 3 .....	30 parts sociales
- MLAM 4 .....	30 parts sociales
- MLAM 5 .....	<u>30 parts sociales</u>
- Total .....	153 parts sociales

#### *Onzième résolution*

L'Assemblée décide de prendre acte de la démission de l'associé commandité de la Société, MLAMGP, avec effet immédiat et d'accorder décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

#### *Douzième résolution*

L'Assemblée décide de nommer à compter de la date des présentes, pour une durée indéterminée, Cedric Gabilla, né le 12 novembre 1975 à Abidjan, Côte d'Ivoire, demeurant professionnellement à 2, King Edward Street, EC1A 1HQ

Londres, Royaume-Uni and John Katz né le 22 novembre 1966 à Manhasset (Etats-Unis d'Amérique) demeurant professionnellement à Merrill Lynch Global Principal Investments, 4, World Financial Center, 9th floor, New York, NY10080, USA, en qualité de gérants de classe A et Wim Rits né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique), demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg et Gerald Welvaert, né le 15 juillet 1977 à Uccle (Belgique), demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de gérants de classe B de la Société, qui forment ensemble le conseil de gérance de la Société.

*Treizième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff ainsi qu'à tout employé de Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. afin de procéder pour le compte de la Société à (i) l'inscription des unités nouvellement émises de la Société et (ii) au changement de la forme juridique de la Société.

*Déclaration*

La transformation de la forme juridique de la Société d'une société en commandite simple en une société à responsabilité limitée n'est pas soumise au droit d'apport selon les modalités de l'art. 4 a) de la loi du 29 décembre 1971.

*Estimation des frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: S. Arvieux, C. Benedetti, M. Roche et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 29 décembre 2008. LAC/2008/52771. Reçu cinquante et un euros Eur 0,5% = 51,00

*Le receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009011460/5770/839.

(090010528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Centerscape Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.512.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2009011511/5770/12.

(090010055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Nadlan Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 92.941.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009011513/5770/12.

(090010079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Samaco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 105.959.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand eight, the ninth of December  
Before Maître Aloyse BIEL, notary residing in Esch/Alzette.

THERE APPEARED:

Mrs Marijke Emma DE KOSTER, director, residing at B-2627 Schelle, 65 Koekoestraat, here represented here by Mr. Philippe JANSSENS, captain, residing professionally in L-2146 Luxembourg, 63-65 rue de Merl, by virtue of a proxy given in Schelle under private seal the 22<sup>nd</sup> of November 2008,

said proxy initialled "ne varietur" by the appearing partie and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Which appearing company has requested the executive notary to place on record as follows:

I. That there exists a public limited company (société anonyme) under the name "SAMACO S.A.", with registered office in L-2146 Luxembourg, 63-65 Rue de Merl, incorporated according to a deed drawn up on THE 29<sup>th</sup> December 2004, by the undersigned notary Aloyse BIEL, and published in the official journal Mémorial Recueil Spécial C number 542 dated on the 7<sup>th</sup> of April 2005,

II. That the corporate capital integrally subscribed and paid up in cash is set at thirty one thousand Euros (31.000,- €), represented by one hundred shares (310) with a par value of three hundred and ten Euros (310,- €).

III. That the undersigned has subsequently become the owner of all the corporate shares.

IV. That in the capacity of sole shareholder, the undersigned expressly declares to dissolve and liquidate the company as from the present day, as the company has ceased all activities.

V. That the undersigned is perfectly aware of the financial situation and of the articles of incorporation of the company.

VI. That the undersigned, as sole shareholder, considering itself as the liquidator, declares having paid or credited all the liabilities of the company and that it shall be personally liable for any debts of the company, and for all its commitments, even if they were to be unknown on the present day.

VII. That the undersigned expressly grants discharge to the directors and to the statutory auditor for the carrying out of their mission until the date of the notarial instrument.

VIII. That the undersigned hands over personally to the public notary with the shareholders' register of the company for destruction.

IX. That, therefore, the liquidation of the company is completed.

X. That the records and documents of the company will be kept for a term of five (5) years at the former registered office of the company at L-2146 Luxembourg, 63-65 Rue de Merl.

*Assessment of the costs:*

The amount of the costs, expenses, and charges in any form, which fall to the company or are charged to it on the grounds of the present deed, amount to the sum of eight hundred euros (800.-€).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will be prevailing.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille huit, le neuf décembre. Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A COMPARU:

Madame Marijke Emma DE KOSTER, directeur, demeurant à B-2627 Schelle, 65 Koekoestraat,

Ici représentée par Monsieur Philippe JANSSENS, capitaine au long cours, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65 rue de Merl, en vertu d'un pouvoir sous seing-privé lui délivré à Schelle, le 22 novembre 2008,

lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par son porteur et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes aux fins de formalisation.

Laquelle comparante représentée comme il vient d'être dit a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Qu'il existe une société anonyme sous la dénomination de "SAMACO S.A.", avec siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65 Rue de Merl, constituée par un acte reçu par le notaire soussigné Aloyse BIEL, en date du 29 décembre 2004, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 542 du 7 juin 2005.

II. Que le capital social intégralement souscrit et libéré est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310,- €).

III. Que la soussignée est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la société.

IV. Qu'en tant que seul actionnaire, la soussignée déclare expressément dissoudre et liquider la société à compter de ce jour, celle-ci ayant cessé toute activité.

V. Que la soussignée connaît parfaitement la situation financière et les statuts de la société.

VI. Que la soussignée, actionnaire unique, se considérant comme le liquidateur, déclare avoir réglé ou provisionné tout le passif de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à ce jour.

VII. Que la soussignée donne décharge expresse aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de l'acte notarié.

VIII. Que la soussignée remet au notaire le livre des actionnaires de la société pour destruction.

IX. Que partant la liquidation de la société est achevée.

X. Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq (5) années à l'ancien siège social de la société, à L-2146 Luxembourg, 63-65 Rue de Merl.

*Evaluation des frais:*

Le montant des frais, dépenses et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élèvent à la somme de HUIT CENTS (800.-€)

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte a été rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Janssens, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2008. Relation: EAC/ 2008/ 15209. Reçu douze euros 12.-€

Le Receveur (signé): Mme BOICA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 janvier 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009011396/203/89.

(090010637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Medley Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 116.636.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 54009 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009011478/211/12.

(090009787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Mohawk International (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 110.609.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009011492/242/13.

(090009988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Mohawk Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 111.052.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009011493/242/13.

(090009996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Nadlan Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 92.941.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf décembre,

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie et ayant son siège social à Luxembourg sous la dénomination de "NADLAN INVESTMENTS S.A.", R.C. B Numéro 92.941, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 9 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 492 du 7 mai 2003.

Les statuts de ladite société ont été modifiés une première fois par un acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 7 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 688 du 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Les statuts de ladite société ont été modifiés une seconde fois par un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 octobre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 2318 du 12 décembre 2006.

Les statuts de ladite société ont été modifiés une dernière fois par un acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 novembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 2986 du 18 décembre 2008.

La séance est ouverte à 12 heures 30 sous la présidence de Madame Corinne Carraro, domiciliée professionnellement au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Isabel Dias, employée privée, demeurant professionnellement au L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Corinne Petit, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinq mille (5.000) actions constituant l'intégralité du capital social de cinquante mille (EUR 50.000,-) euros, divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix (EUR 10,-) euros chacune, entièrement libérées, sont dûment représentées à la présente

assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du capital social en espèces de la Société à concurrence de douze mille neuf cent cinquante euros (EUR 12.950,-) euros pour le porter de son montant actuel de cinquante mille (EUR 50.000,-) euros à trente sept mille cinquante (EUR 37.050,-) euros, par l'annulation de mille deux cent quatre-vingt quinze (1.295) actions ayant une valeur nominale de dix (EUR 10,-) euros chacune.

2. Modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts.

3. Divers

Après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le capital social est réduit à concurrence de douze mille neuf cent cinquante (EUR 12.950,-) euros pour le porter de son montant actuel de cinquante mille (EUR 50.000,-) euros à trente-sept mille cinquante (EUR 37.050,-) euros, par l'annulation de mille deux cent quatre-vingt-quinze (1.295) actions ayant une valeur nominale de dix (EUR 10,-) euros chacune.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5, alinéa 1<sup>er</sup>**. Le capital social est fixé à trente-sept mille cinquante euros (EUR 37.050,-) divisé en trois mille sept cent cinq (3.705) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-)."

*Frais*

Les frais pour le présent acte se montent à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Carraro, I. Dias, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2009. LAC/2009/252. Reçu douze euros (12.- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009011435/5770/68.

(090010077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**MDC-V Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 142.336.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 janvier 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2009011519/231/14.

(090010624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Caradog Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.  
R.C.S. Luxembourg B 66.235.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2009011533/5770/12.

(090010213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Sonora Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.  
R.C.S. Luxembourg B 127.108.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2009011534/5770/12.

(090010210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**L.F.A. LuxFiduAudit, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.  
R.C.S. Luxembourg B 112.000.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2009011535/5770/12.

(090010208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 132.731.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A.", a Luxembourg "société anonyme", having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.731, incorporated by a notarial deed enacted by Maître Henri Hellinckx, public notary pre-named, on 11 October 2007, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, under number 2651, page number 127202.

The meeting is presided by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Solange Wolter, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 670,666 (six hundred seventy thousand six hundred sixty-six) shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Approval of the conversion into Company's shares of a receivable of EUR 3,107,910 (three million one hundred seven thousand nine hundred ten Euro) held by Abu Dhabi Investment Council against the Company;

2. Subsequent increase of the share capital by an amount of EUR 3,107,910 (three million one hundred seven thousand nine hundred ten Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 6,706,660 (six million seven hundred six thousand six hundred sixty Euro) to EUR 9,814,570 (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro) by the issuance of 310,791 (three hundred ten thousand seven hundred ninety-one) shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each;

3. Subscription and payment by Abu Dhabi Investment Council of 310,791 (three hundred ten thousand seven hundred ninety-one) new shares;

4. Subsequent amendment of article seven of the articles of association of the Company relating to the share capital in order to reflect the new share capital of the Company amounting to EUR 9,814,570 (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro) pursuant to the above resolutions; and

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

#### *First resolution*

It is resolved to approve the conversion (the "Conversion") into Company's shares of a receivable of EUR 3,107,910 (three million one hundred seven thousand nine hundred ten Euro) held by Abu Dhabi Investment Council, sole shareholder of the Company, a government institution duly organised pursuant to the laws of the Emirate of Abu Dhabi in the United Arab Emirates, having its registered office at 123 Corniche Road, Silver Tower, P.O. Box 61999, Abu Dhabi, United Arab Emirates (the "COUNCIL") against the Company (the "Receivable") stemming from a promissory note between the Company and the COUNCIL dated 23 December 2008.

#### *Second resolution*

As a result of the precedent resolution, it is resolved to increase the share capital by an amount of EUR 3,107,910 (three million one hundred seven thousand nine hundred ten Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 6,706,660 (six million seven hundred six thousand six hundred sixty Euro) to EUR 9,814,570 (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro) by the issuance of 310,791 (three hundred ten thousand seven hundred ninety-one) new shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each (the "New Shares") in favour of the COUNCIL through the contribution of the Receivable upon Conversion.

#### *Third resolution*

It is resolved to accept the subscription and the payment of all the New Shares referred to above by the COUNCIL through the contribution of the Receivable described below.

#### *COUNCIL's Intervention - Subscription - Payment - Description of the Receivable*

Thereupon intervene the forenamed company " Abu Dhabi Investment Council", here represented by Mrs. Annick Braquet, prenamed, declares to subscribe for 310,791 (three hundred ten thousand seven hundred ninety-one) new shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each.

The 310,791 (three hundred ten thousand seven hundred ninety-one) shares have been fully paid up through the contribution to the Company of the Receivable upon Conversion.

#### *Evaluation*

Pursuant to Article 32-1(5) of the revised Law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies, a report on the value of the Receivable upon Conversion has been established by Ernst & Young Luxembourg, 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, réviseurs d'entreprises, on December 23, 2008, concluding as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing came to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 310,791 shares with a nominal value of EUR 10 each to be issued."

This report, signed *ne varietur* by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

#### Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article seven (the following paragraphs remaining the same) of the articles of association of the Company to be read as follows:

"The Company's issued share capital is set at 9,814,570 (nine million eight hundred fourteen thousand five hundred seventy Euro), represented by 981,457 (nine hundred eighty-one thousand four hundred fifty-seven) shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each."

#### Estimate of costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the presently stated deed, are estimated at approximately EUR 18,800.- (eighteen thousand eight hundred euro).

There being no further business, the meeting is declared closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

#### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de "Berkeley Holdings (Luxembourg) S.A.", une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.731, constituée par acte notarié de Maître Henri Hellinckx précité, le 11 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2651, page 127202 (la "Société").

L'assemblée est présidée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Solange Wolter, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'actionnaire unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont inscrits sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Comme indiqué sur la liste de présence, l'ensemble des 670.666 (six cent soixante-dix mille six cent soixante-six) actions d'un montant nominal de 10 EUR (dix Euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'actionnaire unique reconnaît expressément avoir été dûment informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour

1. Approbation de la conversion en actions de la Société d'une créance de 3.107.910 EUR (trois millions cent sept mille neuf cent dix Euros) détenue par Abu Dhabi Investment Council sur la Société;

2. Augmentation subséquente du capital social d'un montant de 3.107.910 EUR (trois millions cent sept mille neuf cent dix Euros) afin de le porter de son montant actuel de 6.706.660 EUR (six millions sept cent six mille six cent soixante Euros) à 9.814.570 EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euros) par l'émission de 310.791 (trois cent dix mille sept cent quatre-vingt-onze) actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix Euros) chacune;

3. Souscription et paiement par Abu Dhabi Investment Council de 310.791 (trois cent dix mille sept cent quatre-vingt-onze) nouvelles actions;

4. Modification subséquente de l'article sept des statuts de la Société relatif au capital social afin de refléter le nouveau capital social de la Société s'élevant à 9.814.570 EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euros) conformément aux résolutions ci-dessus; et

5. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'actionnaire unique, les résolutions suivantes ont été prises:

#### Première résolution

Il est décidé d'approuver la conversion (la "Conversion") en actions de la Société d'une créance de 3.107.910 EUR (trois millions cent sept mille neuf cent dix Euros) détenue par Abu Dhabi Investment Council, actionnaire unique de la Société, une institution gouvernementale dûment organisée selon les lois des Emirats d'Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis, ayant son siège social au 123 Corniche Road, Silver Tower, P.O. Box 61999, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis (le

"CONSEIL") envers la Société (la " Créance ") dérivant d'une reconnaissance de dette de la Société envers le CONSEIL datant du 23 décembre 2008.

#### *Deuxième résolution*

Consécutivement à la résolution précédente, il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 3.107.910 EUR (trois millions cent sept mille neuf cent dix Euros), afin de le porter de son montant actuel de 6.706.660 EUR (six millions sept cent six mille six cent soixante Euros) à 9.814.570 EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euros) par l'émission de 310.791 (trois cent dix mille sept cent quatre-vingt-onze) nouvelles actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix Euros) chacune (les " Nouvelles Actions ") en faveur du CONSEIL par le biais de l'apport de la Créance suite à la Conversion.

#### *Troisième résolution*

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par le CONSEIL des Nouvelles Actions mentionnées ci-dessus par l'apport de la Créance décrite ci-dessous.

#### *Intervention du CONSEIL - Souscription - Paiement - Description de la Créance*

Intervient alors la société précitée "Abu Dhabi Investment Council", ici représentée par Mme Annick Braquet, pré-nommée qui déclare souscrire 310.791 (trois cent dix mille sept cent quatre-vingt-onze) Nouvelles Actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix Euros) chacune.

Les 310.791 (trois cent dix mille sept cent quatre-vingt-onze) actions ont été entièrement payées par l'apport à la Société de la Créance suite à la Conversion.

#### *Evaluation*

Conformément à l'article 32-1 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, un rapport sur la valeur de la Créance suite à la Conversion a été établi par Ernst & Young Luxembourg, 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duché de Luxembourg, réviseurs d'entreprises, en date du 23 décembre 2008, qui conclut comme suit:

"Based on the work performed and described above, nothing came to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 310,791 shares with a nominal value of EUR 10 each to be issued."

Ledit rapport restera, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'Apport ayant été totalement réalisé, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article sept (les paragraphes suivants restant inchangés) des statuts de la société qui devra être lu comme suit:

"Le capital social de la Société est fixé à 9.814.570 EUR (neuf millions huit cent quatorze mille cinq cent soixante-dix Euro), représenté par 981.457 (neuf cent quatre-vingt-un mille quatre cent cinquante-sept) actions d'une valeur nominale de 10 EUR (dix Euro) chacune."

#### *Estimation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société à raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de EUR 18.800.- (dix-huit mille huit cents euros).

Plus aucun point n'ayant à être traité, la séance est déclarée levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture des présentes aux comparants, ceux-ci ont signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52656. Reçu quinze mille cinq cent trente-neuf euros cinquante-cinq cents (0,50% = 15.539,55.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009011389/242/172.

(090010017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**VIASIMO S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 331.250,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 137.505.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009011497/242/13.

(090010502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Crédit Agricole Family Office Iberia, Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 144.145.

**STATUTS**

L'an deux mille neuf, le cinq janvier.

Par-devant Maître Francis KESSELER notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

La société anonyme Crédit Agricole Luxembourg (ci-après dénommée "CAL" ou "la Banque"), établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, ici représentée par Monsieur Charles HAMER, administrateur-délégué, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de la société.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer.

Dénomination, siège social, objet social, durée, capital social

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "Crédit Agricole Family Office Iberia".

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par simple décision du Conseil d'administration. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera soumise au droit luxembourgeois.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet le conseil en matière financière et patrimoniale, ainsi que la mise en relation de parties en vue de la conclusion d'opérations financières.

Son activité consiste principalement à fournir des recommandations personnalisées à des clients, soit de sa propre initiative, soit à la demande de ces clients en ce qui concerne une ou plusieurs transactions portant sur des instruments financiers et en la réception et la transmission, pour le compte de clients, d'ordres portant sur un ou plusieurs instruments financiers, sans détenir des fonds ou des instruments financiers des clients. Cette activité comprend la mise en relation de deux ou plusieurs parties permettant ainsi la réalisation d'une transaction entre les parties.

La société pourra conseiller des clients dans la gestion de leur patrimoine, sans cependant pouvoir intervenir directement dans cette gestion.

Elle pourra notamment recommander à des réseaux bancaires et/ou de distribution de produits financiers, l'acquisition pour compte de leurs clients de produits financiers de tout genre.

La société pourra apporter sa collaboration à tout fournisseur de produits, ou de services financiers pour la création et/ou la structuration de nouveaux produits ou services.

Elle pourra prendre des participations dans d'autres entreprises et gérer ces participations, tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La Société pourra enfin effectuer toutes les opérations ayant une corrélation directe ou indirecte avec l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à DEUX CENT MILLE EUROS (€ 200.000,-) représenté par DEUX MILLE (2.000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 6.** La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions prévues par la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni de droit à la distribution d'un dividende ou du produits de liquidation.

### Assemblée Générale

**Art. 7.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 8.** L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires se réunira dans la Ville de Luxembourg, au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans les convocations, le troisième jeudi du mois d'avril à 15.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

### Administration, Surveillance

**Art. 10.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un seul membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatations de la présence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

**Art. 11.** Au cas où la société a mis en place un conseil d'administration, celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur. Il se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat donné par lettre, télégramme ou télex entre administrateurs en fonction étant admis. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

Nonobstant les dispositions précédentes, une décision du Conseil d'administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil d'administration. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature apposée sauf si la date d'effet de la résolution est expressément précisée dans la décision du Conseil d'administration, auquel cas cette dernière prévaudra.

**Art. 12.** Les procès verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par le président ou deux administrateurs présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à soumettre en justice ou ailleurs sont signés par le président, par le secrétaire, ou par deux administrateurs.

**Art. 13.** Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts.

**Art. 14.** Le conseil d'administration peut déléguer les pouvoirs les plus larges pour la gestion journalière de toutes les affaires entrant dans l'objet social à un ou plusieurs administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

**Art. 15.** La société se trouve engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs, la signature individuelle de la personne à ce délégué par le conseil ou en cas d'administrateur unique par la signature individuelle de cet administrateur.

**Art. 16.** Conformément à l'article 22 de la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier telle que modifiée, le contrôle des documents comptables annuels de la société est confié à un réviseur d'entreprises désigné par le conseil d'administration. Il est nommé pour un temps qui ne peut excéder six ans. Il est rééligible.

### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et se finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 18.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent (5%) à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital souscrit.

L'assemblée générale décide souverainement en ce qui concerne la répartition des bénéfices.

**Art. 19.** La distribution d'acomptes sur dividendes peut être effectuée en observant à ce sujet les prescriptions légales alors en vigueur.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### *Disposition générale*

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2009.

Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le troisième jeudi du mois d'avril en 2010.

#### *Souscription*

Le capital a été souscrit comme suit:

La société anonyme Crédit Agricole Luxembourg, préqualifiée: deux mille actions . . . . .	2.000
TOTAL: DEUX MILLE ACTIONS . . . . .	2.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées intégralement en numéraires, de sorte que la somme de deux cent mille euros (200.000,- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à DEUX MILLE EUROS (€ 2.000,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, se considérant comme réuni en assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes.

*Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à cinq.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

1) Monsieur Charles Hamer, né à Luxembourg le 30 janvier 1948, professionnellement domicilié à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

2) Monsieur Jacques Mahaux, né à Charleroi (Belgique) le 4 octobre 1951, professionnellement domicilié à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

3) Monsieur José-Ramon Puente, né à Madrid (Espagne) le 22 février 1971, professionnellement domicilié à L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur,

4) Monsieur Michel de Robillard, né à Curepipe (Ile Maurice) le 12 mars 1950, professionnellement domicilié à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

5) Monsieur Santiago Vivas Soler, né à Madrid (Espagne) le 26 août 1965, professionnellement domicilié à L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.

*Seconde résolution*

Le siège social est établi au 31-33, avenue Pasteur, à L-2311 Luxembourg.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: Hamer, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 janvier 2009. Relation: EAC/2009/120. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 15 janvier 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009011347/219/157.

(090010590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**EPFCEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.943.

---

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009011501/242/12.

(090009932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Old Town, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 6.734.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Gérard LECUIT

*Notaire*

Référence de publication: 2009011503/220/12.

(090009867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Immobilière Pierre Weydert S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 127.107.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009011505/5770/12.

(090010122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Co-Investor (Lux) Beteiligungs-Gesellschaft, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 129.239.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2007 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2007 abgelaufene  
Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19. Dezember 2008.

Für die Co-Investor (Lux) Beteiligungs-Gesellschaft

Die Zentralverwaltungsstelle

Hauck &amp; Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Manfred Dietrich / Diane Wolf

Référence de publication: 2009011650/1346/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05587. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**BI2K Engineering - Business and Information to Knowledge Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 28, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 82.677.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 19.01.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009011626/9323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01618. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Ad Holph S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 131.611.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009011628/784/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06254. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Komohana Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 72.716,80.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 115.255.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of November.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. Walton Qualified RBM Investors V, L.L.C, a limited liability company established and organized under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (United States of America), registered with the Secretary of State of the State of Delaware under the number 4104715, being the holder of 10 class A shares in the share capital of the Company, all with a nominal value of EUR 60.80 each, hereby represented by Mr Gael Castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago on 17 November 2008;

2. Wacker Investments S.a r.l., a private limited liability company established and organized under the laws of Luxembourg, with its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Companies register of Luxembourg under number B 115.243, being the holder of 240 class B shares in the share capital of the Company, all with a nominal value of EUR 60.80 each, hereby represented by Mr Gael Castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 13 November 2008;

3. Aloft Investments S.a r.l., a private limited liability company established and organized under the laws of Luxembourg, with its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Companies register of Luxembourg under number B115.242, being the holder of 250 class C shares in the share capital of the Company, all with a nominal value of EUR 60.80 each, hereby represented by Mr Gael Castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 13 November 2008;

4. Woodland Investments S.a r.l., a private limited liability company established and organized under the laws of Luxembourg, with its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Companies register of Luxembourg under number B115.244, being the holder of 250 class D shares in the share capital of the Company, all with a nominal value of EUR 60.80 each, hereby represented by Mr Gael Castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 13 November 2008;

5. Park Ridge Investments S.à r.l., a private limited liability company established and organized under the laws of Luxembourg, with its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Companies register of Luxembourg under number B115.253, being the holder of 250 class E shares in the share capital of the Company, all with a nominal value of EUR 60.80 each, hereby represented by Mr Gael Castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 13 November 2008;

A The said proxies, after having been initialled and signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

B The appearing parties declare that they are the sole shareholders of Komohana Investments S.à r.l., incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated as a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) by a deed enacted by Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 30 March 2006, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1184 dated 17 June 2006 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115.255 (the "Company").

C. The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the Company's share capital with an amount of eleven thousand nine hundred sixteen euro and eighty cents (EUR 11,916.80), in order to raise it from its current amount of sixty thousand and eight hundred Euro (EUR 60,800.-) divided into ten (10) class A shares, two hundred forty (240) class B shares, two hundred fifty (250) class C shares, two hundred fifty (250) class D shares and two hundred fifty (250) class E shares, with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each, to an amount of seventy-two thousand seven hundred sixteen euro and eighty cents (72,716.80), divided into two hundred and six (206) class A shares, two hundred forty (240) class B shares, two hundred fifty (250) class C shares, two hundred fifty (250) class D shares and two hundred fifty (250) class E shares, with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each.

2. To issue two hundred and six (196) class A shares so as to raise the total number of shares to two hundred and six (206) class A shares, with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitled to dividends as from the day of such extraordinary general shareholder meeting.

3. To accept the subscription of two hundred and six (196) class A shares of the Company with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each.

4. Waiver by the remaining shareholders of their preferential subscription rights.

5. To amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3).

6. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders RESOLVED to increase the Company's share capital with an amount of eleven thousand nine hundred sixteen euro and eighty cents (EUR 11,916.80), in order to raise it from its current amount of sixty thousand and eight hundred Euro (EUR 60,800.-) divided into ten (10) class A shares, two hundred forty (240) class B shares, two hundred fifty (250) class C shares, two hundred fifty (250) class D shares and two hundred fifty (250) class E shares, with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each, to an amount of seventy-two thousand seven hundred sixteen euro and eighty cents (72,716.80), divided into two hundred and six (206) class A shares, two hundred forty (240) class B shares, two hundred fifty (250) class C shares, two hundred fifty (250) class D shares and two hundred fifty (250) class E shares, with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each.

*Second resolution*

The shareholders RESOLVED to issue two hundred and six (196) class A shares so as to raise the total number of shares to two hundred and six (206) class A shares, with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitled to dividends as from the day of such extraordinary general shareholder meeting.

*Third resolution*

The shareholders RESOLVED to accept the subscription of two hundred and six (196) class A shares of the Company with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each by Walton Qualified RBM Investors V, L.L.C.

*Contributor's Intervention - Subscription - Payment - Waiver*

Thereupon intervenes the aforementioned company Walton Qualified RBM Investors V, L.L.C, here represented as stated above, declaring to subscribe to the increase in capital.

The capital increase has been fully paid up by a contribution of cash in the amount of eleven thousand nine hundred sixteen euro and eighty cents (EUR 11,916.80).

The remaining shareholders, Wacker Investments S.à r.l., Aloft Investments S.à r.l., Woodland Investments S.à r.l. and Park Ridge Investments S.à r.l., aforementioned, hereby expressly waive any preferential subscription rights concerning the newly issued shares and agree with the subscription described her above.

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

The shareholders RESOLVED to amend article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at seventy-two thousand seven hundred sixteen euro and eighty cents (72,716.80), divided into two hundred and six (206) class A shares, two hundred forty (240) class B shares, two hundred fifty (250) class C shares, two hundred fifty (250) class D shares and two hundred fifty (250) class E shares, with a nominal value of sixty Euro and eighty cents (EUR 60.80) each, all of which are fully paid up."

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- Euros.

The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing party's proxyholder known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the appearing party's proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-huit novembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Walton Qualified RBM Investors V, L.L.C, une société à responsabilité limitée établie et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 4104715, détenant 10 parts de catégorie A dans le capital social de la Société, avec une valeur nominale de EUR 60,80 chacune, représentée par M. Gael Castex, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago le 17 novembre 2008;

2. Wacker Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.243, détenant 240 parts de catégorie B dans le capital social de la Société, avec une valeur nominale de EUR 60,80 chacune, représentée par M. Gael Castex, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 13 novembre 2008;

3. Aloft Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.242, détenant 250 parts de catégorie C dans le capital social de la Société, avec une valeur nominale de EUR 60,80 chacune, représentée par M. Gael Castex, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 13 novembre 2008;

4. Woodland Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.244, détenant 250 parts de catégorie D dans le capital social de la Société, avec une valeur nominale de EUR 60,80 chacune, représentée par M. Gael Castex, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 13 novembre 2008;

5. Park Ridge Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et organisée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B115.253, détenant 250 parts de catégorie E dans le capital social de la Société, avec une valeur nominale de EUR 60,80 chacune, représentée par M. Gael Castex, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 13 novembre 2008;

A. Les procurations signées "ne varietur" par les parties comparantes et par le notaire soussigné devront être annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

B. Les comparants déclarent détenir l'intégralité des parts sociales de Komohana Investments S.à r.l., constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, comme une société à responsabilité limitée par acte notarié devant Maître Blanche Moutrier, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1184 daté du 17 juin 2006 et enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.255 (la "Société").

C. Les comparants, dûment représentés, reconnaissent être entièrement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société dont valeur actuelle est de soixante mille huit cents euros (EUR 60.800,-) représenté par dix (10) parts sociales de catégorie A, deux cent quarante (240) parts sociales de catégorie B, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie D et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie E, avec une valeur nominale de soixante euros et quatre-vingt cents (EUR 60,80) chacune, d'un montant de onze mille neuf cent seize euros et quatre-vingt cents (EUR 11.916,80), afin d'obtenir un capital social d'un montant de soixante-douze mille sept cent seize euros quatre-vingt cents (EUR 72.716,80), représentés par deux cent six (206) parts sociales de catégorie A, deux cent quarante (240) parts sociales de catégorie B, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie E avec une valeur nominale de soixante euros et quatre-vingt cents (EUR 60,80) chacune.

2. Emission de cent quatre-vingt-seize (196) parts sociales de catégorie A afin d'élever le nombre total de parts sociales de catégorie A à deux cent six (206), avec une valeur nominale de soixante euro et quatre-vingts cents (EUR 60,80) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et donnant droits aux dividendes à partir de la date d'une telle assemblée générale extraordinaire.

3. Acceptation de la souscription de cent quatre-vingt-seize (196) parts sociales de catégorie A de la Société avec une valeur nominale de soixante euro et quatre-vingts cents (EUR 60,80).

4. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription.

5. Modification de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 3).

6. Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société dont la valeur actuelle est de soixante mille huit cents euros (EUR 60.800,-) représentés par dix (10) parts sociales de catégorie A, deux cent quarante (240) parts sociales de catégorie B, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie D et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie E, avec une valeur nominale de soixante euros et quatre-vingts cents (EUR 60,80) chacune, d'un montant de d'un montant de onze mille neuf cent seize euros et quatre-vingt cents (EUR 11.916,80), afin d'obtenir un capital social d'un montant de soixante-douze mille sept cent seize euros et quatre-vingt cents (EUR 72.716,80), représenté par deux cent six (206) parts sociales de catégorie A, deux cent quarante (240) parts sociales de catégorie B, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie D et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie E avec une valeur nominale de soixante euros et quatre-vingt cents (EUR 60,80) chacune.

*Deuxième résolution*

Les associés décident d'émettre cent quatre-vingt-seize (196) parts sociales de catégorie A afin d'élever le nombre total de parts sociales de catégorie A à deux cent six (206) avec une valeur nominale de soixante euro et quatre-vingts cents (EUR 60,80) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et donnant droits aux dividendes à partir de la date d'une telle assemblée générale extraordinaire.

*Troisième résolution*

Les associés décident d'accepter la souscription de cent quatre-vingt-seize (196) parts sociales de catégorie A de la Société avec une valeur nominale de soixante euros et quatre-vingts cents (EUR 60,80).

*Intervention de l'apporteur - Souscription - Paiement - Renonciation*

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée Walton Qualified RBM Investors V, L.L.C, ici représentée comme mentionnée ci-dessus, qui déclare souscrire à l'augmentation de capital.

L'augmentation de capital a été payée en intégralité au moyen d'un apport en numéraire de onze mille neuf cent seize euros et quatre-vingt cents (EUR 11.916,80).

Par la présente, les autres actionnaires, Wacker Investments S.à r.l., Aloft Investments S.à r.l., Woodland Investments S.à r.l. et Park Ridge Investments S.à r.l., prédésignées, renoncent expressément à tout droit préférentiel de souscription qu'ils pourraient avoir sur les actions nouvelles émises et consentent à la souscription décrite ci-dessus.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné.

*Quatrième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société qui est remplacé par le texte qui suit:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à soixante-douze mille sept cent seize euros quatre-vingt cents (EUR 72.716,80), divisé en deux cent six (206) parts sociales de catégorie A, deux cent quarante (240) parts sociales de catégorie B, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie C, deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie D et deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie E, avec une valeur nominale de soixante euro et quatre-vingts cents (EUR 60,80) chacune".

*Estimation des coûts*

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à 1.500,- Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie contractante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie contractante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, le présent acte notarié a été constitué au Luxembourg, le jour indiqué sur l'acte.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: G. CASTEX, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 21 novembre 2008. Relation: LAC/2008/46885. Reçu à 0,50%: cinquante-neuf euros cinquante-huit cents (59,58 €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009011551/211/226.

(090009783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Specialty Coating Systems Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 235.875,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 113.117.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 17 décembre 2008*

1/ Ayant constaté et accepté la démission présentée par Domels S.à r.l. avec effet immédiat, l'Associé Unique a décidé de nommer en remplacement comme gérant B avec effet au 17 décembre 2008 et pour une durée indéterminée, Madame Sandrine van Waveren, née le 18 août 1971 à Thionville (France), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

De telle sorte que le conseil de gérance se présente désormais comme suit:

- Monsieur Mark H. Deblois, ayant son adresse professionnelle au 184, Forest Street, MA 01770 Sherborn (Etats-Unis d'Amérique), gérant A;

- Madame Sandrine van Waveren, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, gérant B.

2/ Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique de la société en date du 17 décembre 2008 que le siège social est transféré avec effet immédiat du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. - S G G

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009012149/795/29.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06106. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Luxdynamic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 45.333.

Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le mercredi 12 novembre 2008, il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue C. M. Spoo, L-2546 Luxembourg vers le 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Edoardo Tubia / Salvatore Desiderio

Référence de publication: 2009012146/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04383. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Lumina Parent, Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 188.954.225,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 87.573.

—  
**CLOTURE DE LIQUIDATION**

La liquidation de la société LUMINA PARENT, SARL, décidée par acte du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 21 juillet 2006, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 19 décembre 2008.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents à la clôture de la liquidation et dont la remise n'aurait pu leur être faite seront déposées au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009012144/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04642. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Interfab Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.278.

—  
- Le siège social de la Société est transféré au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

- Il est pris acte de la modification des adresses professionnelles des Administrateurs comme suit:

\* Madame Corinne BITTERLICH, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg

\* Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg

\* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg.

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société. Celui-ci est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Certifié sincère et conforme

INTERFAB HOLDING S.A.

C. BITTERLICH / F. DUMONT

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009012140/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05063. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Patron Elke S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 115.590.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 décembre 2008*

*Première résolution*

L'Associé Unique accepte le transfert de siège de la Société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009;

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique prend note du changement d'adresse des gérants comme suit:

- Michael VANDELOISE au 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009;
- Géraldine SCHMIT au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009012102/6341/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04507. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**T&F Tax and Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 111.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009012067/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00104. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Networking European Infrastructures Partners - NEIP II S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 122.213.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 janvier 2009.

Pour copie conforme  
Pour la société  
Maître Jean SECKLER  
Notaire

Référence de publication: 2009011518/231/15.

(090010676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**SODEPRO S. à r.l. (Société de Promotions Immobilières S. à r.l.), Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 139.750.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER  
Notaire

Référence de publication: 2009011536/5770/13.

(090010157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**A.R.E. Group S.A., Aménagement, Rénovation, Electricité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9157 Heiderscheid, 6, Am Eck.  
R.C.S. Luxembourg B 93.448.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.  
Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009011498/242/12.

(090009927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Piramid Investment Solutions S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 116.944.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.  
Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009011499/242/12.

(090009959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Lami II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Lami S.à r.l.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 144.146.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.  
Emile SCHLESSER  
Notaire

Référence de publication: 2009011545/227/13.

(090010655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Châteaux Management France S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 94.304.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.  
Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2009011500/242/12.

(090009940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Ezpellor, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 142.608.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2009011515/9127/12.

(090010410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Rigby S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.042.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 3 décembre 2008*

1. Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, avec effet immédiat.

2. L'adresse professionnelle des Administrateurs de la société est modifiée comme suit:

- Monsieur Jean Robert BARTOLINI, Diplômé D.E.S.S. demeurant professionnellement au 25, avenue de la Liberté, L-1012 Luxembourg,

- Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur Serge Krancenblum, diplômé M.B.A., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. L'adresse du siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes est désormais située au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2008.

Certifié sincère et conforme

S. KRANCENBLUM / P. MESTDAGH

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009012142/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05058. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**E.M.B.I. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 100.548.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009011537/5770/12.

(090010204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Seniorenresidenz Poetschbirchen S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 134.837.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009011538/5770/12.

(090010202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Santé S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 94.911.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009011539/5770/12.

(090010148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**PMC Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 90.966.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 décembre 2002, acte publié au Mémorial C no 583 du 27 mai 2003 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par-devant Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 2 décembre 2003, acte publié au Mémorial C no 891 du 6 mai 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PMC Europe S.à.r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009012012/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04330. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**New Europe Investments Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 118.902.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009011540/5770/12.

(090010097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Reinet Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions de Titrisation.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 16.576.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph GLODEN

Notaire

Référence de publication: 2009011542/213/11.

(090010591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**SOPRAWA, société civile, Société Civile.**

Siège social: L-8806 Rambrouch, 33, rue de Schwiedelbrouch.

R.C.S. Luxembourg E 2.465.

Die angepassten Statuten wurden am Handels- und Firmenregister Luxemburg hinterlegt.

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial C.

Léonie GRETHEN

Notar

Référence de publication: 2009011543/240/11.

(090010053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Merwede Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8212 Mamer, 53, rue du Baerendall.

R.C.S. Luxembourg B 89.128.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009011544/5770/12.

(090010104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Miramar Le Parc Immobilier S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 98.784.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MIRAMAR LE PARC IMMOBILIER S.A.

Signature

Référence de publication: 2009011624/4933/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA04998. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Topsys S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 99.992.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14.01.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009011619/525/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02584. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

**Chez Nada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5553 Remich, 30, Quai de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 119.164.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14.01.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009011620/525/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02588. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090010244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Europe Finances et Participations S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.443.

- Le siège social de la Société est transféré au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086) à compter de ce jour.

- Il est pris acte de la modification des adresses professionnelles des Administrateurs comme suit:

\* Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

\* Monsieur Serge Krancenblum, Diplômé en M.B.A., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

\* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086).

- Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société. Celui-ci est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à Luxembourg (L-1882).

Fait à Luxembourg, le 21 août 2008.

Certifié sincère et conforme

EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A.

F. DUMONT / A. RENARD

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009012141/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05062. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090009877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Plus One? Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 1, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 122.686.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009011621/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00079. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090010408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Euroclass Multimedia Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 67.071.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15/01/09.

Signature.

Référence de publication: 2009011623/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03607. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090010443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**Operinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2229 Luxembourg, 2, rue du Nord / rue du Palais de Justice.

R.C.S. Luxembourg B 98.137.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29.12.08.

Signature.

Référence de publication: 2009011625/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02563. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**RiskMatrix Resultants S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 114.257.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009011629/784/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2008, réf. LSO-CX06262. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090009708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---

**AXA Investplus, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 26.830.

*Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 12 décembre 2008*

En date du 12 décembre 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs:

\* Geert Van de Walle

\* Yves Barsin

\* Koen Bougard

\* Christophe Demain

\* Pierre Goffin

\* Jean Hoss

\* Eddy Van Santvoort

pour une période de trois ans se terminant à l'issue de l'assemblée de 2011

- De renouveler le mandat de Deloitte S.A, en tant que réviseur d'entreprise pour une période d'un an venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2009.

Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AXA INVESTPLUS

Fortis Banque Luxembourg, Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009011877/584/27.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11337. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090010330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2009.

---